

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DE L'ATELIER VÉLO PARTICIPATIF ET SOLIDAIRE



24/05/2019

1) rapport moral 2019 :

L'atelier vélo participatif et solidaire est une association créée en octobre 2017 par 4 personnes et qui réunit aujourd'hui quelques 200adhérents..

Le projet de créer cette association est né de la rencontre de personnes réunies par les questions de réduction des déchets par le réemploi et de promotion de la mobilité douce (ou active).

Grace à une subvention de démarrage du Département d'abord (2400€) puis de la Région (20000), il a été possible d'acquérir le matériel nécessaire pour démarrer l'activité .

Celle ci a donc pu démarré en novembre 2017 par des ateliers mobiles, c'est à dire des manifestations ne nécessitant pas un local, d'une part, puis d'embaucher un des membres fondateurs (moi) afin de permettre au projet de décoller et donc d'atteindre au plus vite ses objectifs d'autre part.

Concernant ces dits objectifs, seul celui de promotion de la mobilité douce a donc été réalisé jusqu'en juin 2018, moment où l'on a pu bénéficier d'un local et donc commencer à récupérer des vélos, auprès des particuliers tout d'abord, puis directement à la déchetterie de Bizanos à partir de novembre 2018, date du démarrage d'une convention avec l'agglo concernant la récupération des vélos dans une optique de réduction des déchets.

Aujourd'hui, nous sommes donc implantés dans le cadre du FS 365 dans le quartier Saragosse sur une configuration « légère » : un container de 30m2 (dont nous sommes copropriétaire) et un abri ouvert mais couvert d'une 100aine de m² d'une part, et nous sommes en conventionnement avec l'agglo pour la récupération des vélos à la déchetterie de Bizanos (pour commencer, avec l'objectif à terme de récupérer les vélos sur toutes les déchetteries de l'agglo : zéro déchets vélos à l'horizon 2030).

Depuis que nous y sommes, nous avons clairement expérimenté d'une part l'attractivité du projet (bénéfique pour nous comme pour le quartier), malgré son implantation dans un cadre un peu « difficile » a priori et précaire, ainsi que d'autre part notre capacité à répondre aux objectifs définis (ouverture hebdomadaire par un nombre suffisant de membres actifs, récupération et valorisation des vélos récupérés sur l'agglo, etc.) grace notamment à la mobilisation des membres actifs dont le nombre croît régulièrement, ainsi que le soutien et la reconnaissance de la part des

partenaires et usagers de la qualité de notre travail et des réponses apportées aux sollicitations qui nous sont faites (partenaires aussi bien publics qu'associatifs). Il s'avère, mais nous le savions depuis le départ, que nous devons quitter ce lieu d'ici la fin de l'été 2019.

Sachant cette échéance depuis l'année dernière, nous avons clairement pris les devants et aujourd'hui plusieurs voies s'ouvrent à nous, et il nous faut faire des choix. La stratégie que nous prévoyons de suivre est la suivante :

choisir une implantation sur plusieurs pôles ou antennes sur l'agglomération, de façon à répondre à plusieurs contraintes : celle de la taille du local, celle de la proximité du public, celle de la possibilité d'apporter des réponses variées et adaptées aux différents territoires (les besoins sur le quartier Saragosse n'étant pas les mêmes que ceux sur la gare par exemple).

Il s'agirait donc de s'implanter petit à petit et donc progressivement sur 2 ou 3 zones : le quartier Saragosse toujours, Billère ensuite et pourquoi pas la gare plus tard, si cela s'avère judicieux et complémentaire.

Sur Saragosse, nous avons le soutien des techniciens de l'agglomération que nous rencontrons régulièrement (Joël, Aurélie Sayer, etc.) et se dessine une installation dans un pied d'immeuble ou bien en atelier mobile.

A ce propos, notre demande serait la suivante : 50m² de stockage environ et un espace de travail qui soit ouvert sur l'extérieur mais couvert (même configuration qu'aujourd'hui donc), dans un lieu qui soit le plus visible et accessible dans le but de continuer à attirer les personnes non issues de ce quartier).

Sur Billère, nous avons deux options très clairement identifiées mais non complémentaires : une maison du vélo si la mairie de Billère obtient l'aide de l'ADEME dans le cadre du plan vélo (maison du vélo dans laquelle nous occuperions le premier rôle, en accord et en partenariat avec la ville de Billère et son service démocratie locale) ou une implantation sur le site culturel du bel ordinaire.

Se dessine donc pour 2019 un développement de l'activité, avec augmentation du nombre d'ouvertures de l'atelier (par des ouvertures tout public et d'autres pour les membres actifs), ainsi qu'une probable augmentation du nombre de sites où nous trouver (Saragosse et Billère pour le moins).

Il s'en suit que les besoins en moyens humains vont continuer de croître, d'où la perspective d'embaucher un service civique en septembre 2019, afin de se donner les moyens de réaliser nos ambitions, sans épuiser nos membres actifs !

Les actions menées en 2018 :

plus de 100 vélos récupérés et 35 vendus

2 ateliers mobiles par mois

une permanence hebdomadaire depuis juin

147 adhérents en 2018 (doublement d'une année sur l'autre pour les 5 derniers mois ; de 31 à 62 adhérents).

environ 1000h bénévoles en 2018 (animation atelier) soit 0,6 ETP

Plusieurs structures d'éducation adhérentes : Ferme st Joseph, mjc berlioz, mjc du lau, francas, OAD, pistes solidaires, etc.

Plusieurs structures partenaires : Destination patrimoine, Centre Social la pépinière, garage associatif PNEUS, Pau à Vélo, Vivre ma Ville, etc.

2) rapport financier 2019 :

Présentation de la stratégie financière : La stratégie financière est basée à la fois sur la recherche de subventions pérennes et occasionnelles et sur la croissance des revenus générés par l'activité.

Le premier point s'appuie sur le fait qu'on est sur le champ de la réduction des déchets et la promotion de la mobilité douce, et qu'en conséquence on répond clairement à des objectifs nationaux comme locaux des pouvoirs publics, ce qui se traduit concrètement par des soutiens financiers et/ou logistiques de ces derniers, sans avoir pu jusqu'à présent obtenir de subventionnement pérenne malheureusement, d'où une certaine fragilité financière qui se dessinerait à terme si cela ne changeait pas.

Le second point s'appuie sur le fait que s'inspirant des projets voisins plus ou moins similaires d'ateliers vélos participatifs et solidaires, on est en mesure de dire que d'une part on répond également clairement à un besoin des populations cibles, à savoir potentiellement toute la population française (ou presque, en tout cas en théorie) et que d'autre part cela se traduit par une progression croissante d'adhérents (usagers simples ou membres actifs), donc des recettes.

Globalement, on est donc sur une évolution qui est la suivante : démarrage avec prépondérance des ressources publiques par rapport aux ressources propres générées par l'activité, puis progressivement, diminution du ratio (passage prévu de 71 à 30 % des ressources issues du public entre 2018 et 2021).

Cependant, étant sur un champ à dominante socio-environnementale, il est clair que dans notre modèle économique et donc notre stratégie financière les ressources publiques sont un gage pour la pérennisation de l'activité, du fait que les usagers payent un prix inférieur à la valeur du service proposé.

En effet, notre présence sur le quartier Saragosse à Pau nous montre que nos adhérents sont de deux types : des personnes sensibles à nos valeurs, les partageant et les soutenant d'une part, et des personnes venant vers nous parce qu'ils n'ont pas d'autres solutions, du fait de leur situation financière (migrants, personnes aux minima sociaux, jeunes notamment). Ceci nous conduit à pratiquer des tarifs solidaires pour ces personnes là (10€ au lieu de 15 pour l'adhésion et adhésion non obligatoire pour l'achat simple d'un vélo).

De même, nous proposons nos services aux structures œuvrant dans le champ de l'éducation (écoles, centres sociaux, foyers, etc.), mais celles ci ont le même souci : ils ne peuvent payer qu'un prix inférieur à la valeur du service produit (qui correspond dans notre cas non marchand au coût de production) : concrètement, nous devrions facturer a minima 150€ l'intervention de 3h, et nous nous trouvons régulièrement confrontés à des replis : « c'est trop cher ».

Nous attendons et espérons donc toujours un positionnement clair et fort de l'agglomération en faveur de notre projet, pour l'asseoir sur des bases solides, saines et durables qui lui permette à la fois de répondre aux objectifs que nous partageons (réduction des déchets et promotion des alternatives à la voiture) et de répondre aux demandes de notre public, que ce soient les personnes physiques ou morales.

Concrètement, cela signifie :

nous donner les conditions matérielles et financières d'exercer notre activité, en complément de nos propres ressources (humaines, matérielles et financières).

Hypothèses de travail : Pour réaliser ces prévisions, nous nous sommes inspirés notamment des chiffres que l'on peut observer chez nos voisins, l'atelier vélo de Bayonne, en terme de croissance d'activité : plus que doublement attendu du nombre d'adhérents et plus que triplement du nombre de vélos vendus entre la première et la troisième année d'existence, et donc quasiment triplement des recettes en trois ans (2018/2020 pour nous : passage de 7 à 20K€).

D'autre part, nous partons du constat effectué d'adhésion active au projet par un nombre toujours renouvelé de personnes : le projet suscite de l'engouement, il est clairement dans l'air du temps, et cela permet de réaliser les actions prévues.

Toutefois, il est clair que c'est l'embauche d'un second salarié et l'ouverture plus soutenue de l'atelier (ouverture public et ouverture réservée aux membres actifs) qui permettront la réalisation de ces chiffres - les deux allant de pair : pour ouvrir plus il faut un salarié!).

Analyse du résultat 2018 : +4738,27 (+4000 de produits constatés d'avance)

A quoi est dû ce résultat ?

Beaucoup de subventions exceptionnelles (démarrage) : Région, Département, SMTU

Un chiffre d'affaire de 8000€, ce qui représente 1/4 des ressources.

Pour les dépenses : pas de loyer, un seul salarié et embauché en milieu d'année, donc peu de charges : les deux plus grosses sont l'outillage et les frais de personnel (1/3 des charges chacun).

Budget prévisionnel 2019 : 25000€ de subventions (soit une baisse de 16 %)

12000€ de recettes (soit une hausse de 45%)

des charges stables mais réparties

différemment : moins de dépenses d'outillage (le plus gros ayant été fait en 2018) et plus de dépenses de personnel (*2) puisque les frais courront sur toute l'année pour 2019 (contre une moitié d'année seulement pour 2018).